

ARRETE PORTANT NOMINATION

Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la décision de la commission de la recherche du conseil académique de Sorbonne Université en date du 21 juin 2018 ;

ARRETE

Article 1 :

Madame Anouk BARBEROUSSE est nommée déléguée à l'intégrité scientifique pour une durée de trois ans.

Article 2 :

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, 1^{er} septembre 2018

Le Président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ

